

**direction
d'exploitation
cinématographique**

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DES MÉTIERS DE L'IMAGE ET DU SON
La femis | PSL  partenaire
parcours diplômant ou certifiant



Brochure d'information DEC27

23 juin 2026 – 18 novembre 2027

Direction du développement et de la formation professionnelle
La Fémis - 6 rue Francoeur - 75018 Paris – France
+33 (0)1 53 41 21 40 - formation.continue@femis.fr
www.femis.fr

Formation professionnelle direction d'exploitation cinématographique

Suite à la création en 2003 du département Distribution-Exploitation en formation initiale, La Fémis a mis en place depuis 2009 un cycle de formation professionnelle de direction d'exploitation cinématographique ouverte aux professionnels de ce secteur.

L'exploitation cinématographique est confrontée à des défis complexes à un rythme de plus en plus rapide : baisse de la fréquentation, concurrence des plateformes, nouvelles formes de communication, évolution des goûts et des pratiques du public.

La profession a pris la mesure de ces évolutions qui vont lui permettre de perpétuer et de faire évoluer le rituel de la sortie en salles : renouvellement des publics, médiation, éducation à l'image, éco-responsabilité et sobriété énergétique, modernisation, réinvestissement des centres villes et bourgs, attractivité des métiers, inclusion, droit à la parité, qualité de vie au travail...

Les enjeux qui en découlent demandent aux professionnels des connaissances et des compétences nouvelles afin d'être en mesure de renouveler leurs stratégies de développement économique et des publics et plus largement **leur engagement sociétal, économique, environnemental, social et culturel**.

Pour répondre à ces besoins, la formation proposée par La Fémis permet à chaque participant d'élargir son champ de compétences pour être capable d'organiser l'activité et de gérer l'exploitation d'un ou plusieurs établissements s'inscrivant dans **une démarche éco-responsable** et dans un souci de **qualité de vie au travail** (QVT).

Depuis 2015, le diplôme de direction d'exploitation cinématographique délivré à l'issue de la formation est enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles au niveau 7 (EU), équivalent à un Master Bac +5. Il a été renouvelé en 2023 pour une durée de 5 ans.

Public

Public visé : salariés dans les fonctions d'encadrement en exploitation cinématographique privées ou publiques (mono-écrans, complexes, multiplexes, circuits itinérants, art-et-essai, généralistes, municipales, indépendantes, groupes), directeur junior, adjoint ou assistant de direction, directeur technique, responsable de programmation, médiateur, responsable technique, responsable d'exploitation, chef d'équipe et professionnel de la filière cinéma désirant se perfectionner ou ayant un projet d'évolution ou de reconversion vers des fonctions de direction de salles de cinéma.

Objectifs de la formation

La formation vise l'acquisition et le développement des compétences nécessaires à l'organisation de l'activité ainsi qu'à la gestion de l'exploitation en matière de direction d'un ou plusieurs établissements cinématographiques.

Le directeur d'exploitation est un cadre assurant la direction d'une ou plusieurs salles de cinéma, d'un ou plusieurs complexes. Il est responsable, vis-à-vis de son employeur ou de son représentant de la bonne organisation et du bon fonctionnement des établissements qui lui sont confiés. Il doit être apte à assurer avec compétence et autorité la marche complète de ses établissements et garantir une stratégie de développement l'établissement dans une démarche environnementale, économique et sociale.

La formation réside dans la maîtrise des dimensions administratives, financières, humaines, managériales, sociales, techniques, environnementales, commerciales et culturelles, dans un objectif de qualité, de responsabilité sociétale, de rayonnement culturel et de rentabilité économique des établissements, selon les règles de sécurité des biens et des personnes et des différentes réglementations régissant la profession, notamment en matière d'éco-responsabilité.

La formation est assurée par des professionnels et s'organise autour d'études de cas, d'exercices pratiques, de séjours d'étude et de la rédaction d'un mémoire de recherche sur une problématique professionnelle.

Partenariat avec la FNCF

La formation bénéficie du soutien de la Fédération Nationale des Cinémas Français (FNCF) en accréditant chaque année à ses frais les stagiaires de l'année en cours de la formation professionnelle Direction d'exploitation cinématographique (uniquement les stagiaires en parcours complet).

Parcours complet de la formation

Le parcours diplômant repose sur 6 blocs de compétences certifiants et la rédaction d'un mémoire.

BLOC 1 Programmer et animer un établissement cinématographique

- Conception et mise en place de la programmation d'un ou plusieurs établissements cinématographiques,
- Établissement de la grille de programmation d'un cinéma,
- Négociation avec les distributeurs de films,
- Élaboration et mise en place d'une politique d'animation culturelle et éducative, animation de débats ou de séances spéciales, organisation d'un festival.

BLOC 2 Communiquer sur son établissement cinématographique et son programme

- Élaboration et conduite d'une campagne ou d'une stratégie de communication (digitale) pour un établissement et les événements qui y sont organisés,
- Exploitation et gestion des données (Data) afin d'optimiser la stratégie de marketing,
- Rédaction de supports de communication pour un cinéma ou un événement cinématographique.

BLOC 3 Diriger les affaires administratives et financières d'un cinéma

- Établissement des budgets d'un cinéma,
- Gestion financière et comptable d'un cinéma,
- Gestion et supervision du quotidien administratif d'un cinéma.

BLOC 4 Piloter et animer les ressources humaines d'une exploitation cinématographique

- Constitution et recrutement de l'équipe d'un établissement cinématographique,
- Encadrement et management de l'équipe d'un établissement cinématographique
- Gestion et prévention des risques psycho-sociaux dans un établissement cinématographique,
- Elaboration d'une politique incitative en matière d'inclusion,
- Direction d'une politique des ressources humaines.

BLOC 5 Gérer l'équipement technique et assurer la sécurité, l'accessibilité d'une exploitation cinématographique dans une démarche écoresponsable

- Conduite de la sécurité des personnes et du bâtiment d'un ERP
- Maintien de la qualité des équipements techniques,
- Préconisation en matière d'économie d'énergie, gestion des déchets...,
- Obligations légales et planification en matière de transition écologiques

BLOC 6 Conduire le développement d'une exploitation cinématographique dans une démarche écoresponsable

- Étude du marché de l'exploitation cinématographique,
- Prise en compte des politiques environnementales et des logiques de soutien aux salles de cinéma des collectivités territoriales,
- Concevoir, construire, argumenter et mener un projet de création ou d'extension structurelle d'un établissement cinématographique dans un contexte de transition écologique,
- Répondre à un appel d'offre pour l'exploitation d'un établissement cinématographique (DSP) dans toutes ses dimensions (économique, sociale, culturelle et environnementale (RSE)).

Validation complémentaire aux 6 blocs de compétences : le mémoire de recherche professionnelle

- Objectiver et développer une expertise sur l'un des aspects de l'exploitation,
- Problématiser et concrétiser une réflexion personnelle sur le domaine d'expertise,
- Savoir défendre et argumenter un travail personnel lors de la soutenance.

Parcours Personnalisé certifiant : possibilité de choisir plusieurs blocs de compétences à l'inscription ou recommandé par le comité de sélection.

Le référentiel de compétences les possibilités de valider des blocs de compétences, les équivalences et passerelles, les suites de parcours et débouchés sont à retrouver dans :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38040/>

Organisation pédagogique

Pour être compatible avec l'activité professionnelle des stagiaires, la formation est discontinuée du **23 juin 2026** au **18 novembre 2027** et composée de 15 modules de 3 à 4 jours par mois. Elle articule cours théoriques, études de cas et exercices pratiques, et s'achève par la présentation d'un mémoire de recherche reposant sur une problématique professionnelle.

1. Interventions et études de cas

Les séances de formation sont assurées par des professionnels en activité sur l'ensemble du territoire et issus principalement des secteurs de l'exploitation, de la distribution et de la production. Afin de permettre aux stagiaires de réinvestir dans leur pratique les connaissances sur les savoirs fondamentaux du métier, les intervenants s'appuient sur des exemples de cas concrets et de l'expérience des stagiaires.

2. Mises en situation

Les stagiaires s'approprient connaissances et savoir-faire en réalisant des exercices liés aux interventions. Trois types d'exercices leur sont ainsi proposés :

• *Exercices pratiques*

Les stagiaires doivent préparer, lors de certaines intersessions, une présentation autour de problématiques abordées dans le module précédent - quelques exemples non exhaustifs :

- Analyser la situation géographique de son établissement
- Établir la programmation d'une salle
- Établir le budget prévisionnel de son établissement
- Communiquer sur un événement en utilisant des réseaux sociaux pour sa salle

Les exercices permettent de mettre en perspective les acquis de la formation dans le cadre professionnel des stagiaires et de réfléchir en groupe aux spécificités de leurs établissements.

• *Présentations de films*

Lors de chaque module, un binôme de stagiaires anime une séance de cinéma et présente un film au groupe en salle. Cet exercice, encadré par des professionnels (critiques, universitaires, exploitants) permet d'apprendre à négocier avec un distributeur, d'organiser techniquement la projection, de réaliser une communication *ad hoc*, de développer sa connaissance des œuvres et de travailler ses compétences en animation.

• *Simulation*

Le module 13 est consacré à un exercice en deux équipes au cours duquel les participants sont mis en situation de répondre à un appel d'offre pour la gestion d'un cinéma en Délégation de Service Public. Cet exercice les amène à faire la synthèse de l'ensemble des acquis de la formation en élaborant un projet d'établissement cinématographique présenté devant un jury composé d'un élu municipal et d'un référent professionnel.

• *Visites de salles et rencontres avec des exploitants*

Des visites de salles et des rencontres avec leurs dirigeants et salariés sont organisées régulièrement. Ces visites sont complétées par un voyage d'étude dans une région française (Région SUD : Marseille et Martigues en mars 2025) qui permet la découverte des différentes typologies d'exploitation et lieux de diffusion, de leur histoire, de leur implantation territoriale et de leurs initiatives. Les rencontres avec les acteurs locaux (responsables de cinémas, institutions, représentants et élus des collectivités territoriales) offrent un éclairage sur les enjeux et les perspectives d'un territoire en matière d'aménagement culturel et d'urbanisme (mobilité), et sont sources d'inspiration et de réflexion.

Le titre de direction d'exploitation cinématographique s'obtient par la validation capitalisée des 6 blocs de compétences, complétée par la rédaction et la soutenance devant le jury d'un mémoire de recherche sur une problématique professionnelle.

Évaluations des exercices

Chaque compétence donne lieu à un ou plusieurs exercices soumis par les intervenants. Estimé et noté chacun selon les critères énoncés dans le référentiel du titre enregistré, chaque exercice valant en tout ou partie pour la certification du bloc de compétences concerné est validé par un jury. Les consignes et critères des exercices sont présentés initialement au début du stage. Chaque note supérieure à 10/20 valide l'exercice. En cas de note insuffisante, un exercice de rattrapage est proposé au stagiaire pour démontrer l'acquisition des connaissances et savoir-faire. En fin de formation, les stagiaires reçoivent les certificats de compétences des blocs validés.

Évaluations du mémoire de recherche

Il s'agit de mener une réflexion sur un aspect du métier choisi à partir d'une problématique issue du projet professionnel du stagiaire. Encadré pendant toute la durée de la formation par une Directrice de recherche, ce travail implique la lecture et l'étude approfondies de documents (ouvrages, articles, etc.), d'enquêtes sur le terrain (entretiens, visites) et la rédaction d'un texte laissant apparaître une analyse personnelle. S'il demande un investissement de la part des stagiaires en dehors des temps de formation, l'aboutissement du mémoire concrétise une réflexion, une vision personnelle sur le secteur, et donne une expertise sur l'un des aspects de l'exploitation.

Exemples de mémoires de recherche soutenus récemment

- *Cinéma et économie de l'attention, une réponse par l'environnement de la salle ?*
- *Les Associations territoriales de l'exploitation cinématographique et la formation professionnelle ;*
- *La Mise en place d'une prévention des risques et d'une culture de la sécurité dans un cinéma avec des bénévoles*
- *Salles Premium : quelles stratégies et quels investissements pour les salles privées indépendantes ?*
- *La place de la clientèle BtoB « Business to Business » pour les salles de cinéma*
- *Les médiatrices et médiateurs en salle de cinéma : symptôme ou remède des mutations à l'œuvre dans l'exploitation cinématographique ?*
- *Les relations entre les collectivités et leur(s) cinéma(s)*
- *Le rapport des salles de cinéma aux réseaux sociaux*

Certification de compétences et diplôme

Le jury de diplôme se réunit pour la soutenance des mémoires en fin de formation et prononce la délivrance des diplômes selon la validation des 6 blocs de compétences et la satisfaction du mémoire. Le jury est composé du Référent pédagogique (tuteur de la Fémis) et de deux professionnels expérimentés issus de la petite ou moyenne et de la grande exploitation.

En cas de non-validation d'un ou plusieurs blocs de compétences des préconisations sont proposées en vue de compléter le titre :

- ➔ Poursuite de formation l'année N+1 en suivant les blocs non validés
- ➔ Parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), si le stagiaire est éligible

En cas non-validation du mémoire un rattrapage ou un report de soutenance est possible.

Référent professionnel de la formation

Professionnel de l'exploitation qui assure la continuité du déroulement de la formation, la cohérence des enseignements des intervenants professionnels, le suivi pédagogique des stagiaires. Il supervise les ateliers pratiques et leurs évaluations à chaque module.

Emmanuel Papillon

Après avoir commencé dans la distribution (UGC et Visa Films), Emmanuel Papillon a dirigé pendant vingt ans le cinéma Jacques Tati de Tremblay-en-France (1987-2007). Il a ensuite codirigé avec Dominique Erenfrid et Jean-Michel Rey le département Distribution-Exploitation de La Fémis (2007-2012) et a mis en place et coordonné pendant deux ans le cursus de formation continue. A partir de 2013, il a été associé avec Carole Scotta et Martin Bidou dans la société Cinélouxor et il a assuré la direction du Louxor-Palais du Cinéma. Depuis février 2024, Emmanuel Papillon e assure des missions de conseil pour La Fémis (formation continue) et pour l'ouverture prochaine de La Pagode (Paris VII).

Directrice de recherche

Universitaire qui accompagne les stagiaires dans leur recherche et dans l'écriture de leur mémoire. Elle assure un suivi régulier et évalue la qualité de la recherche. Son intervention est complétée par celle d'un exploitant expérimenté, possédant une grande connaissance du secteur, qui intervient ponctuellement pour orienter les sujets proposés par les stagiaires sur les problématiques et les enjeux du secteur, et les conseiller sur les lectures ou les personnes ressources, professionnels du secteur à consulter.

Isabelle Marinone

Maître de conférences en Histoire artistique et sociale du Cinéma à l'Université Bourgogne Europe, Chercheur au sein du Laboratoire LIR3S (UMR CNRS UBE 7366), - Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Sciences Humaines et Sociales "Sociétés, Sensibilités, Soins" pour les axes liés aux mondes de la culture (formes et pratiques artistiques, pratiques patrimoniales) au travers l'Histoire de l'art et l'Histoire du Cinéma -, Directrice du Département Histoire de l'art et Archéologie de l'UFR des Sciences Humaines de l'Université Bourgogne Europe, Responsable du Master 1 AIP (Archéologie, Images, Patrimoine). Depuis 2010, elle dirige les mémoires à La Fémis pour la formation professionnelle de Direction d'exploitation cinématographique.

Les intervenants

Une soixantaine de professionnels experts, spécialistes d'un ou de plusieurs des aspects du métier de directeur d'exploitation et du secteur interviennent tout au long de la formation. Pour chaque certification, un des professionnels est responsable de l'évaluation de l'exercice. Outre les intervenants encadrant la formation, de nombreux professionnels sont rencontrés par les stagiaires lors des visites de salles proposées tout au long de l'année, du voyage d'études, et du séjour au Congrès des exploitants de Deauville.

Ci-dessous, les intervenants de la promotion 2024/2025 :

Roxane ARNOLD

Directrice de la distribution, Pyramide Distribution

Fabienne AUDOIN

Resp. des ressources humaines, Cinémas Pathé

Guillaume BACHY

Directeur Cinéma Le Palais, Créteil, Pdt AFCAE

Nicolas BAISEZ

Directeur des 7 Parnassiens

Marylin BALDECK

Fondatrice de Essaimer, formatrice

Emmanuel BARON

Programmateur Véo, administrateur AFCAE

Robin BERTRAND

Chargé de médiation et de diffusion, Cinémas 93

Corentin BICHET

Chef de service de l'exploitation, CNC

Béatrice BOURSIER

Déléguée Générale, SCARE

Sylvie BUSCAIL

Ciné 32, Auch, Directrice et programmatrice

Mélissa CHARLES

Consultante marketing, Formatrice

Pauline CHASSERIEAU

Directrice générale Acap, Pôle Image, HDF

Amélie CHATELIER

Déléguée Générale de l'AFCAE

Eric CHIRIOUX

Directeur technique de la CST

Aurélien DAUGE

Directeur de ventes, Gaumont

Nicola DELON

Architecte *Encore heureux*

Marie-Christine DESANDRE

Directrice Le Loft, Châtelleraut, Présidente Cinéo

Pte de la Commission de l'Ecologie des cinémas, FNCF

Stéphane DELORME

Critique & enseignant

Emmanuel DIDIER

Chef de projet et département des publics, ADRC

Clément DUSSART

Délégué Général du GNCR

Luc ENGELIBERT

Consultant en exploitation, ex Tuteur Fémis

Erwan ESCOUBET

Dir. des aff. réglementaires et institutionnelles, FNCF

Thierry FREMAUX

Directeur Institut Lumière, Lyon

Caroline PASTUREAU

Access Dynamic

Arnaud PÉLISSIER

Mylène FROGE

Chargée dvpt publics, La Tournelle, L'Haÿ-les-Roses

Antoine GIBERT

Consultant en sécurité, chargé d'exploitation, Sécuris

Sophie GIRIEUD

Directrice & Consultante, Cabinet Hexacom

Pierre GUYARD

Producteur, Nord-Ouest Films

Annick HAEGEL

Enseignante en Ressources humaines et Management, Altik

Sophie JARDILLIER

Cheffe du Service des études et statistiques, CNC

Eliott KAYAT

Producteur, association *Mieux manger au cinéma*

Kira KITSOPANIDOU

Maîtresse de conférences, Chercheuse, Paris 3

Emeric DE LASTENS

Conseiller cinéma, DRAC Ile-de-France

Christian LANDAIS

Délégué général, ADRC

Thomas LEGAL

Ciney, Paris

Patrice LEMARCHAND

Directeur, UGC Ciné Cité Les Halles, Paris

Bassel MAKAREM

Architecte, Linéaire A Architecture, Montreuil

Julien MARCEL

The Box-Office Company, Fondateur, Directeur

Jean-Michel MARTIN

Technicien - contrôle salle exploitation, CST

Marc MERCIER

Responsable programmation Province, Pathé Cinémas

Patrice MERLET

Chargé de mission à la direction administrative

et financière, Pathé Cinémas

Nicolas METAYER

Codirecteur du Vincennes

Elise MIGNOT

Directrice, Café des images, Hérouville-Saint-Clair

Sarah MINSKY

Responsable des parcours professionnels, AUDIENS

Arnaud NOÉ

Noé cinéma, responsable des DSP

David OBADIA

Délégué Général de l'AFCAE

Olivier PASQUIER

Directeur financier, Haut et Court

Charline TABARAUD

Exploitante - programmatrice, Caméo Nancy

Leslie THOMAS

Avocat associé, cabinet VEDESI

Sylvian PICHON

Directeur, Cinéma Le Méliès, Saint-Etienne

Marie RAZIN

Directrice Cine Society

Judith REYNAUD

Directrice, CinéParadis, Chartres

Clément SABATHIÉ

Médiateur, Cinémas 93

Elvira SHAHMIRI

Responsable des expositions et du développement
des publics, Fondation Jérôme Seydoux - Pathé

Secrétaire générale du CNC en charge du *Plan Action !*

Agnès TOUILLEUX

Secrétaire adjointe du CNC

Édouard TUNC

Responsable crédits aux entreprises et des partenariats, IFCIC

Franck VERNIN

Responsable artistique, Le Grand Rex, Paris

Juliette VIGOUREUX

La Base, Créatrice Fresque du cinéma, Consult Shift Projet

Clémence ZACHARIE

Co-directrice Cinémas, Lisieux, Giens,

Commission Ecologie des cinémas et administratrice de la FNCF

1 STAGE 2 PARCOURS

➤ Le Parcours Complet diplômant

Le stage est **conçu** initialement comme un **Parcours complet et diplômant**. Les candidats sont **encouragés à s'inscrire au stage complet et bénéficier de la cohérence des enseignements, de la complémentarité des exercices et de la dynamique collective**.

La formation complète permet de valider 6 blocs de compétences et un mémoire débouchant sur la délivrance du titre à finalité professionnelle de direction d'exploitation cinématographique, niveau 7, équivalent Master.

➤ Le Parcours Personnalisé certifiant (PP) ou le choix de blocs de compétences

Le **Parcours Personnalisé (PP)** représente l'inscription et le suivi de certains blocs de compétences par le futur stagiaire.

Le PP peut être choisi en raison de financements insuffisants, d'une charge de travail conséquente, d'un projet professionnel privilégiant la durée (suivre la formation sur 2 ans par exemple), d'une décision partagée avec l'employeur.

Le jury d'admission peut aussi, sur l'étude du dossier ou à l'issue de l'oral de sélection, proposer au candidat un **Parcours Personnalisé** mieux adapté à son profil et à son projet et situation professionnels. Le parcours est personnalisé *in fine* après discussion entre le Chef de projet et le candidat.

3/4 des répartitions les plus fréquentes sont ci-dessous proposées (d'autres combinaisons étant possibles selon les profils et les places disponibles) :

1. Suivi des blocs 1,2 : Programmer et animer un établissement cinématographique (B1) ; Communiquer sur son établissement cinématographique et son programme (B2)

2. Suivi des blocs 3,4 : Diriger les affaires administratives et financières (B3) ; Piloter et Animer les ressources humaines d'une exploitation cinématographique (B4)

3. Suivi des blocs 5,6 : Gérer l'équipement technique et assurer la sécurité, l'accessibilité d'une exploitation cinématographique dans une démarche éco-responsable (B5) ; Conduire le développement d'un établissement dans une démarche éco-responsable (B6)

4. Suivi des blocs 3,4,5,6 : Diriger les affaires administratives et financières (B3) ; Piloter et Animer les ressources humaines d'une exploitation cinématographique (B4) ; Gérer l'équipement technique et assurer la sécurité, l'accessibilité d'une exploitation cinématographique dans une démarche éco-responsable (B5) ; Conduire le développement d'un établissement cinématographique dans une démarche éco-responsable (B6)

Chaque bloc de compétences validé débouche sur l'obtention d'un certificat de compétences valable pour l'obtention du diplôme.

Les stagiaires en parcours personnalisé suivent le parcours complet avec les 12 stagiaires lors des modules organisés à la Fémis. C'est pourquoi, afin de garantir des conditions de formation optimales, le nombre d'inscrits par blocs de compétences en parcours personnalisés est compris entre 4 et 6 stagiaires.

Remarques

Le module (**Fondamentaux du cinéma**) est obligatoire pour chaque stagiaire.

Les modules 9 (**Voyage d'étude**) et 14 (**Congrès des exploitants - FNCF**) sont ouverts aux parcours personnalisés, sur demande, mais non obligatoires.

Parcours personnalisé et bloc de compétences n°6

Pour toute demande d'inscription au bloc 6, une validation préalable, lors d'une inscription précédente, ou le suivi sur l'année en cours des blocs 3 et 4 est nécessaire.

Parcours personnalisé et mémoire de recherche

Les heures de suivi du mémoire peuvent être proposées après validation préalable ou en cours d'obtention des 6 certificats et fait également l'objet d'une validation par la Fémis.

Parcours personnalisé et obtention du diplôme

Le candidat ayant suivi les parcours personnalisés doit valider les 6 blocs de compétences et le mémoire de recherche afin d'obtenir le diplôme de Directeur d'exploitation cinématographique. Exemple d'une validation possible du diplôme sur deux années :

- **L'année N**, un stagiaire valide le parcours personnalisé suivant : blocs 1, 2 ;
- **L'année N+1**, lors d'un nouveau parcours personnalisé, il peut obtenir la validation des 3 blocs manquants (soit les 4, 5, 6) et produire un mémoire de recherche pour l'obtention du diplôme.

Ou

- **L'année N**, un stagiaire valide le parcours personnalisé suivant : blocs 1, 2 ;
- **L'année N+1**, il privilégie, au regard d'une expérience professionnelle certaine, de démontrer sa maîtrise des 3 blocs de compétences 4,5,6 manquants et valide le diplôme via un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : <https://www.femis.fr/presentation-fp-vae-dec>.

Les blocs de compétences sont indiqués en page 3. Vous y trouverez le contenu plus détaillé de chaque bloc identifié par une couleur (certaines séances peuvent être transversales).

Prérequis

- Avoir un projet s'insérant dans son activité professionnelle et correspondant aux objectifs visés par la formation.

Et

- Avoir au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans les fonctions d'encadrement en exploitation cinématographique* privée ou publique : directeur junior, directeur adjoint ou assistant directeur, directeur technique, responsable de programmation, médiateur, responsable jeune public, responsable technique, responsable d'exploitation, chef d'équipe...

Et

- Posséder un diplôme de niveau 5 (EU) / Bac +2 validé minimum.
À défaut de ce niveau, justifier d'au moins 4 ans d'expérience professionnelle dans des fonctions à responsabilité managériale dans l'exploitation cinématographique*.

** Vous venez de la filière cinéma (programmation, distribution, festivals, production...) et envisagez une reconversion ne répondant pas à la totalité des prérequis ? Contactez le Chef de projet avant de candidater. Le public prioritaire reste celui de l'exploitation, mais des exceptions peuvent être envisagées en fonction du parcours et du projet exposé.*

Modalités d'inscription session 2026-2027

Présentez votre candidature à partir du **15 septembre 2025**

Parcours complet : créez votre **★ compte Candidat PC sur Oasis★** (via le site de la Femis)

Parcours personnalisé : créez votre **★ compte candidat PP sur Oasis★** (via le site de la Femis)

Conservez vos identifiants. Vous recevrez un lien d'activation par e-mail pour débiter votre inscription.

Complétez le formulaire et **téléversez les éléments suivants** :

- une lettre de motivation comportant la description du projet professionnel (ce qui motive votre souhait de vous former, vos objectifs professionnels, votre projet d'exploitation ainsi qu'une ou plusieurs pistes de sujet ou champs de recherche pour le mémoire) (1-3 pages, PDF).
- un CV à jour (1-2 pages, PDF).
- *facultatif* : 1-2 lettre(s) de recommandation, a fortiori de l'employeur ou encadrant, si votre formation est soutenue par votre hiérarchie / gérance (PDF).
- une photo d'identité numérique (JPG)
- le scan d'une pièce d'identité recto-verso (1 JPG)

Une fois les champs complétés et documents versés, vérifiez-les et **validez votre dossier**.

Calendrier parcours complet

Date limite d'inscription : dimanche 1er février 2026 minuit (inscription & téléversement des documents).

Résultats de la 1^{ère} délibération : vendredi 13 février 2026 (par mail).

Oraux d'admission : mardi 17 et mercredi 18 février 2026

Les entretiens durent 20 minutes et, sauf situation sanitaire contraignante ou éloignement ultra-marin, ils se déroulent en présentiel à la Femis.

Il s'agit d'une rencontre-discussion pour permettre d'apprécier votre motivation, de mieux comprendre votre projet d'évolution professionnelle et d'aborder la ou les pistes de sujet ou champs de recherche pour le mémoire.

Résultats de la 2^{ème} délibération : vendredi 20 février 2026 (par mail).

Calendrier parcours personnalisé

Date limite d'inscription : dimanche 1er février 2026 minuit (inscription, téléversement des documents).

Résultats de la 1^{ère} délibération : vendredi 13 février 2026 (par mail).

Oraux d'admission : jeudi 19 février 2026.

Cf. modalités parcours complet.

Résultats de la 2^{ème} délibération : vendredi 20 février 2026 (par mail).

Coût de la formation

Nombre de participants :

- **Parcours Complet diplômant** : 12 stagiaires
- **Parcours Personnalisés certifiant (PP)** : 4 à 6 stagiaires par bloc de compétences.
1 candidat peut choisir 1 à 5 blocs de compétences par année.

Nombre d'heures du parcours complet : 383 heures (59 jours discontinus)

Rythme de la formation : 15 modules de 3 à 4 jours/semaine

Coût pédagogique par participant :

- **Formation complète (Parcours Complet diplômant)** : 9 958 € TTC
- **Parcours Personnalisés (PP)** : taux horaire 30 € HT/TTC.
Exemple d'un Parcours Personnalisé, Bloc 3 et 4 : 2040 € TTC

Frais annexes : Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement dans la cadre des voyages d'étude et du Congrès **ne sont pas pris en charge par la Fémis** et sont à ajouter au coût pédagogique.

Pour plusieurs dispositifs de financement, l'indemnisation des frais annexes est à demander en même temps. Informations susceptibles de modifications d'ici le 1er février 2026, date de clôture des inscriptions.

Financement de la formation

Nulle démarche nécessaire avant la sélection, sauf échéance imposée par les financeurs. Il vous est toutefois conseillé de vous renseigner via les liens ci-dessous et en nous contactant, pour prévoir les modes de financement les mieux adaptés à votre situation :

- **Le stage est éligible au CPF** [www.moncompteformation.gouv.fr].
- **Les employeurs peuvent abonder** le financement par CPF de leurs salariées via la plateforme **EDOF** [<https://www.financeurs.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/>]. Ils peuvent consulter l'Afdas sur la manière de recourir à leur plan de développement des compétences.
- **Vous êtes salarié en voie d'évolution de parcours ou reconversion** (cf prérequis)
Vous êtes peut-être éligible à un **Projet de transition professionnelle** [[Projet de transition professionnelle - Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion \(travail-emploi.gouv.fr\)](http://Projet.de.transition.professionnelle-Ministère.du.Travail,du.Plein.emploi.et.de.l'Insertion(travail-emploi.gouv.fr))], dispositif reprenant les bases du congé individuel de formation (possibilité dans certains cas d'indemnisation du salaire pendant la formation). Financement par opérateur régional : **Transitions-Pro** [www.transitionspro.fr/transitions-pro-en-region].
- **Vous êtes salarié, intermittent, artiste-auteur, etc...**, consultez l'**Afdas** : www.afdas.com/particuliers/conseil-financement. Ainsi que le calendrier des commissions Afdas Artistes-Auteurs [www.afdas.com/organisations-professionnelles/calendrier/themes/dates-des-commissions-auteurs].
- **Vous êtes fonctionnaire**, consultez votre administration pour connaître la procédure CPF public : www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conversion-des-droits-publics-et-privés.

- **Vous êtes gérant non salarié**, vous pouvez consulter l'**AGEFICE** [Les critères de financement de l'année 2025 | FAF AGEFICE](#)
- **Vous êtes bénévole**, sous conditions vous pouvez faire créditer des heures de CPF au titre de votre bénévolat par le **Compte d'Engagement Citoyen**. Échéance au 30 juin de l'année pour faire valoir les heures de l'année précédente : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34030>
- **Vous êtes demandeur d'emploi**, consultez votre conseiller **France Travail** [En formation | France Travail](#) sur les dispositifs accessibles et les **aides régionales** le cas échéant.
- **Vous êtes en situation de handicap**, consultez l'**Agefiph** [www.agefiph.fr] sur les aides accessibles et contactez-nous en cas de besoins spécifiques pour mieux vous accueillir.

Points de vigilance

Pour tout salarié du secteur privé comme du secteur public, il est **vivement recommandé** :

- **d'anticiper** sa démarche, en informant son employeur plusieurs mois en amont de l'inscription ;
- d'évaluer dans les mêmes délais, avec lui, les possibilités de financements (Afdas, Transitionpro, CPF...), de remplacement et d'aménagement du temps de travail.

Données légales sur le titre visé

Le titre à finalité professionnelle de directeur d'exploitation est enregistré sous le numéro de Code RNCP 38040, codes NSF 323 et 335p auprès du Répertoire National des certifications Professionnelle par décision de France Compétences du 20/09/2023 jusqu'au 20/09/2028, publié au [JO du 22/09/2023](#).

Le référentiel de compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38040/>.

Chaque validation d'un bloc de compétences permet d'obtenir un certificat comptant pour le titre entier. Le titre est délivré par la capitalisation des 6 certifications et la validation du mémoire de recherche soutenu par le jury de diplôme.

Créée en 1986, dirigée par Nathalie Coste Cerdan, La Fémis, sous la tutelle du Ministère de la Culture, du Centre National de la Cinématographie et de l'Image Animée, et depuis 2013, du Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur, assure un enseignement artistique, culturel et technique des métiers du cinéma et de l'audiovisuel.

Depuis 1996, au-delà de sa mission de formation initiale, la Fémis conçoit et organise des stages de formation continue destinés à des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel désireux de se perfectionner et d'acquérir des compétences professionnelles :

- dans le domaine du **scénario** : Atelier scénario ; Expertiser un scénario de fiction (cinéma ou unitaire) ; Initiation à l'adaptation de romans ; Du court au long
- dans le domaine du **documentaire** : Atelier documentaire ; Concevoir et écrire un projet de film documentaire ; Ecrire une série documentaire
- dans le domaine de l'**exploitation cinématographique** : Directeur d'exploitation Cinématographique
- dans le domaine de la **série** : Expertiser un projet de série ; Création d'une bible de série ; Création d'un concept de série
- Dans le domaine **de la production** : expertiser un dossier de production, savoir constituer un dossier de financement de production, Atelier Ludwigsburg.

3 formations : *Atelier scénario*, *Atelier documentaire* et *Direction d'exploitation cinématographique* mènent à un titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP de niveau 7 (EU) équivalent Master / Bac+5, accessible également dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience.

Accueil des personnes en situation de handicap

Si vous présentez un handicap moteur, auditif ou visuel ou autre, La Fémis s'efforce de garantir votre accueil et votre parcours dans les meilleures conditions : mobilité au sein de l'établissement, matériel applicatif pour les stagiaires et intervenants, ou toute autre solution adaptée.

Afin de préparer votre venue, n'hésitez pas à contacter le Référent handicap : referent.handicap@femis.fr.

[Plus d'infos sur l'accueil des personnes en situation de handicap.](#)

Contacts Formation Professionnelle - Direction d'exploitation cinématographique

Vincent THABOUREY, Chef de projet : 01 53 41 21 12 – v.thabourey@femis.fr

Anne ELKAIM, Assistante Formation Professionnelle : 01 53 41 21 61 - a.elkaim@femis.fr

Programme et calendrier 2026-2027

Programme communiqué sous réserve de modification Calendrier prévisionnel de la formation Direction d'Exploitation Cinématographique - DEC27

juin 2026	mardi	23	Rentrée Fondamentaux de l'exploitation I (tronc commun) B1 Programmer et Animer un établissement cinématographique I	Présentation : équipe Fémis, stagiaires, programme, visite de l'école Intro. à l'ex. Présentation de son cinéma	Géographie des cinémas	
	mercredi	24		Formes juridiques de l'exploitation	Analyse de film I	Film d'ouverture
	jeudi	25		Analyse de film II	Analyse de film III	Présentation du cycle Ex. Animation de séance
	vendredi	26		§ Présentation du travail de recherche	§ Atelier de travail de recherche	
août	mardi	25	Fondamentaux de l'exploitation II B5 Gérer l'équipement technique, la sécurité, l'accessibilité dans une démarche éco-responsable	Visites de cinémas - histoire	Ex. Présentation orale de son cinéma (FDX et B5)	
	mercredi	26		Histoire de l'exploitation des origines aux multiplexes	Histoire de l'exploitation : les enjeux contemporains	Visie de salle
	jeudi	27		Présentation du CNC	Présentation de l'ADRC	Visite de cinéma
	vendredi	28		§ Travail sur le mémoire 1	§ Travail sur le mémoire 2	
septembre	mardi	15	B3 Diriger les affaires administratives et financières	Comptabilité 1/3	Comptabilité 2/3	
	mercredi	16		Visite de cinéma	Politique tarifaire	Ex. Animation d'une séance 1
	jeudi	17		Outils de suivi de gestion	Comptes d'exploitation charges & recettes	Ex. Animation d'une séance 2
	vendredi	18		§ Travail sur le mémoire 3	§ Travail sur le mémoire 4	
octobre	mardi	13	B4 Piloter et Animer les ressources humaines d'une exploitation cinématographique I	Stratégie Ressources Humaines	Organisation du travail	
	mercredi	14		Management : direction d'une équipe I	Management : direction d'une équipe II	Ex. Animation d'une séance 3
	jeudi	15		Management : direction d'une équipe III	Management : direction d'une équipe IV	Ex. Animation d'une séance 4
	vendredi	16		§ Travail sur le mémoire 5	§ Travail sur le mémoire 6	
novembre	mardi	24	B4 Piloter et Animer les ressources humaines d'une exploitation cinématographique II	Droit du travail	Convention collective	Ex. Animation d'une séance 5
	mercredi	25		Équipe : profils de poste	Équipe : Planning	Ex. Animation d'une séance 6
	jeudi	26		Prévention des risques psco-sociaux au travail I	Inclusion et salariés en situation de handicap	Ex. Animation d'une séance 7
	vendredi	27		VHSS	§ Travail sur le mémoire 7	
décembre	mardi	15	B1 Programmer et Animer un établissement cinématographique II	Production et économie du cinéma	Distribution d'un indépendant	Ex. Animation d'une séance 8
	mercredi	16		9h Les Halles - visite de UGC Ciné Ciné Halles	Organisation d'un festival	Ex. Animation d'une séance 9
	jeudi	17		Distribution d'un studio	Publics : socio-économie	Ex. Animation d'une séance 10
	vendredi	18		§ Travail sur le mémoire 8	Bilan intermédiaire § Travail sur le mémoire 9	

janvier 2027	mardi	12	B1 Programmer et Animer un établissement cinématographique III	Comptabilité 3/3	Évaluation ex. Stratégie RH	Ex. Animation d'une séance 11
	mercredi	13		Programmation d'un circuit régional	Programmation d'un circuit national	Ex. Animation d'une séance 12
	jeudi	14		Programmation d'une salle indépendante	Atelier de programmation	Ex. Animation d'une séance 13
	vendredi	15		Outils de programmation	AVP exercice animation	
février	mardi	9	B1 Programmer et Animer un établissement cinématographique IV	Retour évaluation ex. Programmation	Animation et médiation publics jeunes et dispositifs	Ex. Animation d'une séance 14
	mercredi	10		Politique et stratégie d'animation	Atelier Stratégie d'Animation	Ex. Animation d'une séance 15
	jeudi	11		Association régionale, Pôle...ACAP, CINA	Ex. Animation d'une séance 16	Ex. Animation d'une séance 17
	vendredi	12		§ Travail sur le mémoire 10	§ Travail sur le mémoire 11	
fév	Lundi	8	B6 Voyage d'étude	Présentation : Voyage d'étude & ADRC		
	mars	mardi		9		Visites & rencontres
mercredi		10		Visites & rencontres	Visites & rencontres	
jeudi		11		Visites & rencontres	Visites & rencontres	
avril	mardi	6	B2 Communiquer sur son établissement cinématographique et son programme	Réseaux sociaux I	Atelier : réseaux sociaux	Ex. Animation d'une séance 18
	mercredi	7		Stratégie de communication	Atelier : stratégie de communication	
	jeudi	8		Data et réseaux sociaux	Atelier Réseaux sociaux	Correction Évaluation ex. Politique d'animation (distanciel)
	vendredi	9		Atelier : communication RSE de son cinéma	Offres de services digitaux des Agences Travail sur le mémoire 12	
mai	lundi	3	B6 Conduire le développement d'un établissement cinématographique dans une démarche éco-responsable	Missions du CNC Soutiens et aides publiques	Missions de la FNCF Missions de l'AFCAE	Missions du Scare
	mardi	4		Étude de marché - Cabinet d'étude	Politique environnementale des collectivités, logiques de soutien aux salles CDACI - CNAC - DRAC	Consignes de l'ex. DSP
	mercredi	5		Boîte à outils gestion de projet / Gestion d'un projet immobilier	Compte d'exploitation (plan de financement)	Cycle Animation retour d'évaluation PP B1
	vendredi	7		§ Travail sur le mémoire 14 (distanciel)	§ Travail sur le mémoire 14 (distanciel)	

juin	mardi	8	B5 Gérer l'équipement technique et assurer la sécurité, l'accessibilité d'une exploitation cinématographique dans une démarche éco-responsable	Comment équiper une salle de cinéma Conséquences de choix techniques	Projet immo/sécurité/accessibilité	Production et éco-responsabilité (séance)
	mercredi	9		Éco-responsabilité du cinéma 1 : obligation et réglementation	Éco-responsabilité du cinéma : initiatives 2	Visite de salles et éco-responsabilité
	jeudi	10		FAQ + Sécurité accessibilité + quiz noté	Evaluation Ex. Compte d'exploitation	Retour évaluation exercice Communication écoresponsable
	vendredi	11		§ Travail sur le mémoire 15 + travail sur la DSP	§ Travail sur le mémoire 16	

juillet	mardi	6	B6 Conduire le développement d'un établissement cinématographique dans une démarche éco-responsable	Exercice Répondre à une DSP : présentation et travail par équipes	Exercice Répondre à une DSP : travail par équipes	Ex. Répondre à une DSP : travail par équipes
	mercredi	7		Exercice Répondre à une DSP : travail par équipes	Exercice Répondre à une DSP : travail par équipes	Ex. Répondre à une DSP : travail par équipes
	jeudi	8		Exercice oral DSP : dossier et présentation des candidatures DSP par équipes	Exercice oral DSP : dossier et présentation des candidatures DSP par équipes	Fin de parcours PC Bilan PP B5 I B6
	vendredi	9		§ Travail sur le mémoire 17	§ Travail sur le mémoire 18	

septembre	lundi	20	80ème Congrès de la Fédération Nationale des Cinémas Français (dates à confirmer)		16h Retrait accréditation 16h30 Présentation du Congrès 18h Projection au choix	20h Projection 22h Projection
	mardi	21		9h Tour des stands prestataires 10h Commissions de branches 12h15 Tour des stands prestataires	15h Forum de discussion 17h30 Missions de l'IFCIC	21h30 Projection
	mercredi	22		9h Tour des stands prestataires 10h Débat avec les pouvoirs publics	15h Table-ronde thématique 17h30 Débriefing du Congrès	19h Projection Soirée distributeur (facultatif)
	jeudi	23		9h30 Line-Up des éditeurs de films	15h Line-Up des éditeurs de films (facultatif)	

novembre	mardi	16	Soutenance des mémoires de recherche	§ Préparation à la soutenance	§ Répétition individuelle à la soutenance	
	mercredi	17		§ Soutenances du mémoire	§ Soutenances du mémoire	
	jeudi	18		§ Soutenances du mémoire	§ Délibérations et résultats	Bilan final du stage



La Fémis • 6 rue Francœur • 75018 Paris •
Vincent Thabourey, Chef de projet : 01 53 41 21 12 • v.thabourey@femis.fr
Assistants : 01 53 41 21 40 / 61 • formation.continue@femis.fr
• www.femis.fr